# Lutte contre les nuisibles

Voici quelques conseils pour lutter contre les moustiques tigres, les frelons asiatiques et les chenilles processionnaires.



## Chenilles processionnaires du pin



© Observatoire des chenilles processionnaires – FREDON France

Les chenilles processionnaires du pin sont des insectes qui vivent en colonie. On les surnomme "processionnaires" car elles se déplacent en file indienne.

Elles sont urticantes par leurs poils qui sont en fait des soies détachables. La pénétration de ces soies urticantes dans la peau ou dans les muqueuses entraîne la libération d'un venin composé de différentes molécules responsables de réactions toxiques.

Celles-ci peuvent provoquer des réactions inflammatoires notamment sur la peau (rougeurs, démangeaisons, douleur cutanée, œdème localisé, urticaire et parfois petites cloques), les yeux (conjonctivite, larmoiement, douleur oculaire) ou les voies respiratoires (toux, gêne respiratoire).

**Que pouvez-vous faire ?**

- La processionnaire a des prédateurs naturels, tels que la mésange, le coucou, la chauve-souris… En favorisant la présence de ces prédateurs naturels, cela va participer à la régulation de la processionnaire. Il est par exemple possible d'installer dans son jardin des nichoirs ou encore des gites à chauve-souris.
- Si vous constatez la présence d'un nid dans un espace public à Epernay : merci de le signaler à la Ville d'Epernay via MAELIS ou au 0800 08 95 67 (numéro vert)

Une centaine de pins ont déjà été équipés par la Ville de pièges spécifiques, afin de limiter la propagation de ces nuisibles. La collectivité poursuit progressivement l'installation de ces dispositifs, avec une attention particulière portée aux arbres situés près des zones accueillant une forte concentration d'enfants. La Ville alerte ou interdit les lieux où les chenilles processionnaires sont présentes.

**Informations supplémentaires** : https://www.anses.fr/fr/content/chenilles-processionnaires-gare-aux-

poils-urticants

## Frelon asiatique



Le frelon asiatique est arrivé en Champagne-Ardenne en 2015. C'est une espèce invasive qui présente un risque réel pour l'apiculture et pour la biodiversité. En effet, le frelon asiatique est un prédateur qui s'attaque aux insectes, abeilles, guêpes...

**Que pouvez-vous faire ?**

- Si vous constatez la présence d'un nid dans votre jardin : vous pouvez appeler un professionnel pour qu'il le détruise
- Si vous constatez la présence d'un nid dans un espace public à Epernay : merci de le signaler à la Ville d'Epernay via MAELIS ou au 0800 08 95 67 (numéro vert)

Le piégeage généralisé (de type alimentaire) est plus nuisible à la biodiversité que le frelon asiatique lui-même à cause de la non sélectivité des pièges faits main ou même vendus. Il n'existe pas à ce jour de technique de piégeage strictement sélective (source : ARS)

**Une aide financière pour les habitants de l'Agglo**

Afin de limiter sa propagation, Epernay Agglo Champagne propose une subvention pour la destruction des nids de frelons asiatiques.
Montant : jusqu'à 80 € remboursés par intervention, dans la limite du montant facturé.

Conditions :

- Résider dans l'une des communes de l'Agglomération (résidence principale)
- Faire appel à une entreprise agréée (liste disponible dans le règlement)
- Fournir une facture mentionnant clairement la destruction d'un nid de frelons asiatiques
- Le dossier (à télécharger) doit être déposé dans les 2 mois suivant l'intervention

Dossier complet à envoyer :

- par mail ambitionclimat2025@epernay-agglo.fr
- par courrier à l'Hôtel de communauté d'Epernay Agglo Champagne, Pl. du 13eme Régiment de Génie, 51200 Épernay

## Moustique tigre



Ce moustique peut être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et du zika. En revanche, le moustique n'est pas, en lui-même, porteur de ces virus. Il ne peut les transmettre que s'il a piqué, au préalable, une personne malade déjà infectée, généralement suite à un voyage en zone tropicale. Installé depuis de nombreuses années dans nos territoires ultra-marins, il s'est développé en métropole de manière significative et continue depuis 2004.

**Que pouvez-vous faire ?**

La femelle moustique-tigre pond dans l’eau stagnante. Le meilleur moyen pour limiter sa prolifération est de supprimer les zones d’eau stagnante :  videz les récipients contenant de l’eau (coupelle, arrosoirs, soucoupes,…), nettoyez les gouttières, couvrez les réservoirs d’eau, empêchez la stagnation d’eau dans les piscines hors d’usage, etc.

**Informations supplémentaires** : https://www.grand-est.ars.sante.fr/moustique-tigre-et-maladies-vectorielles